

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Etude des besoins en matière d'appartements adaptés ou protégés

Dans le cadre d'une étude de marché permettant de déterminer les besoins en matière d'appartements adaptés ou protégés aux Breuleux, les citoyens ont été invités en 2019 à remplir un questionnaire dans le but de connaître l'étendue et la nature des besoins et pour envisager éventuellement un projet d'habitat économiquement et socialement viable.

La Haute Ecole de Gestion Arc qui a mené cette étude de concert avec le Conseil communal a récemment rendu son rapport ainsi que ses recommandations.

Il est estimé qu'un projet immobilier réunissant plusieurs appartements de ce style aux Breuleux pourrait répondre à la demande actuelle et future.

Le Conseil communal s'est ensuite intéressé aux parcelles susceptibles de pouvoir accueillir ce genre de bâtiment et a jugé que la parcelle no 1154 du ban des Breuleux pourrait être celle qui s'adapterait le mieux pour ce concept.

Bien qu'aucun projet concret ni autres plans de construction n'aient pour l'instant été élaborés ni même réfléchis, il s'avère que cette parcelle devrait subir un changement d'affectation de zone pour permettre d'accueillir un ouvrage fonctionnel.

Les démarches d'aménagement permettant une telle modification demandant de longues procédures, sujettes à plusieurs voies de recours et représentant un coût certain, il a été décidé d'attendre la révision du plan d'aménagement local (PAL) pour éventuellement intégrer un tel ouvrage sur le territoire communal, sous réserve également d'autres modalités de concrétisation du projet (dossier mené par la Commune ou appel à des partenaires externes, aval de l'organe législatif, etc.).

La procédure de révision du PAL est chronophage et constituée de plusieurs étapes. La première d'entre elles consiste à établir un rapport d'opportunité qui permettra de cadrer le mandat de révision du PAL pour lequel un montant a été accepté par l'Assemblée communale du 21 décembre 2020 dans le cadre du budget 2021.

L'étude de marché est disponible sur le site internet de la Commune des Breuleux, à l'adresse suivante :

<https://www.breuleux.ch/News/Etude-appartements-adaptes-ou-proteges>

Le Conseil communal